

Le magazine des habitants de

Nieul sur Mer

LA VILLE QUI NOUS RASSEMBLE - N°47 SEPTEMBRE 2019

► PAGE 9

Le marais, espace naturel protégé

zone

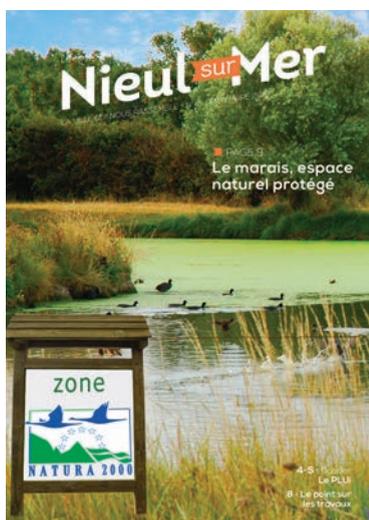


NATURA 2000

4-5 • Dossier
Le PLUi

8 • Le point sur
les travaux

SOMMAIRE



En couverture :
Le marais, espace naturel protégé.

3 En bref

L'actualité en synthèse

4-5 LE DOSSIER Le PLUi

6 Culture

Eric Lelaurain, Nieulais du
"Bout du Monde"

7 Associations

Nieul détente

8 Cadre de vie

Le point sur les travaux

9 Environnement

Une journée pour nettoyer la planète

10 Enfance-Jeunesse

Restauration scolaire : la commune
s'engage dans la voie des labels

11 Bon à savoir

12 Agenda



[Facebook.com/mairiedenieulsurmer](https://www.facebook.com/mairiedenieulsurmer)

Mairie - BP 50013 - 17137 Nieul-sur-Mer
mairie@nieul-sur-mer.fr • Tél. : 05 46 37 40 10
Directeur de la publication : Henri Lambert
Rédactrice en chef : Nancy Henry, DGS

Maquette : Peuplades • Photos : Service
Communication • Photo de couverture : Service
Communication • Impression : Imprimerie
Rochelaise • Cet imprimé est issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées, 10-31-1240.
Tirage 3 200 exemplaires
• Dépôt septembre 2019.



nieul-sur-mer.fr

Flashez pour visionner
les anciens numéros ou
pour en savoir plus sur
la Commune

ÉDITO

À l'heure où ces lignes sont écrites, une catastrophe écologique se déroule en Amazonie où la forêt brûle, aggravant encore un peu plus l'état de santé de notre belle et fragile planète.

Ce drame est sans commune mesure évidemment avec l'émoi que suscite le projet d'aménagement « le domaine des Platanes » situé rue du Coquier, lequel prévoit l'abattage de 12 arbres.

Bien sûr nous ne sommes pas insensibles à cette situation, bien au contraire. La Municipalité a toujours prôné et défendu le respect de l'environnement et du cadre de vie à Nieul. Notre position a d'ailleurs permis, dans le cadre du PLUi, de réduire le grignotage des terres agricoles et de faire classer plusieurs arbres et haies afin d'en assurer la préservation. Mais le fait est là : plus de 7 000 personnes sont en attente de logement sur l'Agglomération rochelaise et nous devons de faire des choix, souvent difficiles, entre contraintes environnementales et contraintes sociales.

Bien évidemment il y aura compensations par la plantation d'autres arbres et bien évidemment nous continuerons à planter des arbres à Nieul pour préserver notre environnement.

Je gage qu'ensemble nous parviendrons à concilier les contraintes et les enjeux de notre époque sur le territoire de notre commune, dans l'intérêt de tous, pour les générations d'aujourd'hui et celles de demain.

Nous voici entrés dans le mois de septembre et avec lui débute la période officielle de la campagne électorale, période qui s'accompagne de règles strictes en matière de communication.

Durant les six mois qui nous séparent de l'échéance de l'élection municipale, il n'est pas possible de mettre en valeur les actions réalisées par la Municipalité ; mais il est possible, en toute neutralité, de continuer à vous informer sur la vie communale. Ce magazine de rentrée vous permettra donc de connaître tout ce qui s'est déroulé depuis plusieurs mois en termes de travaux et de projets sur la commune parce que, que ce soit du côté des services publics ou du côté des associations, force est de constater que la commune reste active et dynamique.

En vous souhaitant à toutes et à tous une bonne rentrée,

Très cordialement

Henri Lambert, Maire de Nieul-sur-Mer,
Vice-Président de la CdA de La Rochelle



Le maire lors du discours
d'ouverture de la fête du port
du Plomb en présence de M.
Fontaine, Président de la CdA,
Mme Ferrand et M. Falourd,
Conseillers départementaux et
M. Algay, Maire de l'Houmeau.

LA FÊTE DU PORT DU PLOMB



Le rendez-vous avait été pris samedi 13 juillet dernier pour fêter le port du Plomb qui bénéficiait pour la première fois du Label Sites en Scène décerné par le Département. De nombreuses associations locales se sont mobilisées à nos côtés pour que la fête soit belle en proposant des animations, des expositions mais également des stands alimentaires où les sardines côtoyaient les moules, elles-mêmes accompagnées de frites sans oublier les desserts maison.

Et malgré la chaleur et les manifestations en grand nombre ce jour-là, le public n'aurait manqué pour rien au monde le traditionnel repas de la mer du midi et du soir à l'ombre des muriers et les divertissements qui se sont déroulés tout au long de la journée.

À la clôture de la journée, sous des pluies d'artifices multicolores, on entendait déjà « Vivement dans 2 ans ! »

« La fête du port du Plomb, tranches de vie autour du chenal du Gô » est l'axe historique qui nous a permis de défendre la labellisation Sites en Scène auprès du Département pour la 8^e édition de cette manifestation.

Depuis 2003, les communes de l'Houmeau et de Nieul-sur-Mer se retrouvent autour d'une fête populaire mettant en valeur ce patrimoine maritime partagé.

Grâce au travail de recherche de deux Nieulais passionnés d'histoire, un voyage dans le temps a été proposé :

- Un parcours pédestre et nautique le long du chenal du Gô illustré par 6 photos de grands formats, retraçant la vie de ce lieu dans les années 1920.
- Un petit musée éphémère, réalisé par le Conseil des Sages présentant du matériel de l'époque avec un glossaire et des plans du site.
- Une présentation de saynètes historiques par la compagnie de théâtre Tambours d'Aurore.

▶ QUELQUES CHIFFRES ▶

250 bénévoles

23 réunions de préparation

1 500 heures de préparation

8 KM de rubalise

300 mètres de barrières

120 mètres de câble électrique

10 M³ de déchet

40 rouleaux de papier wc

LES GRANDES LIGNES POLITIQUES DE LA COMMUNE À TRAVERS LE PLUi

La loi Grenelle 2 impose à l'Agglomération rochelaise de réaliser un plan local d'urbanisme à l'échelle de son territoire. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) constitue donc une étape supplémentaire dans l'intégration des projets des différents territoires des 28 communes pour composer un projet de territoire de l'Agglomération pour les prochaines années.

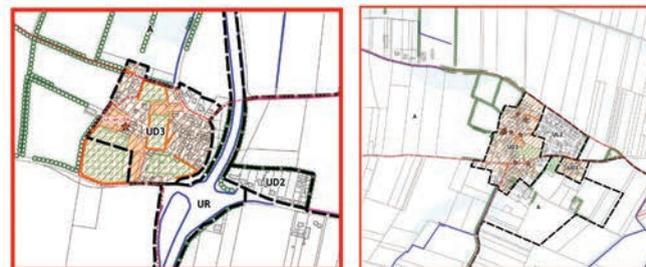
En fixant les règles d'aménagement et de constructibilité, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal traduit les orientations politiques des communes, encadre et harmonise le développement du territoire de l'Agglomération en matière d'aménagement, d'organisation de l'espace et de déplacements. Le PLUi s'impose à tous, particuliers, collectivités, entreprises et sert de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme.

3

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Le PLUi conforte les zones commerciales existantes pour l'implantation de commerces et de services de proximité. Il intègre l'extension de la zone d'activités qui permettra l'installation de nouveaux artisans créateurs d'emplois sur la commune.



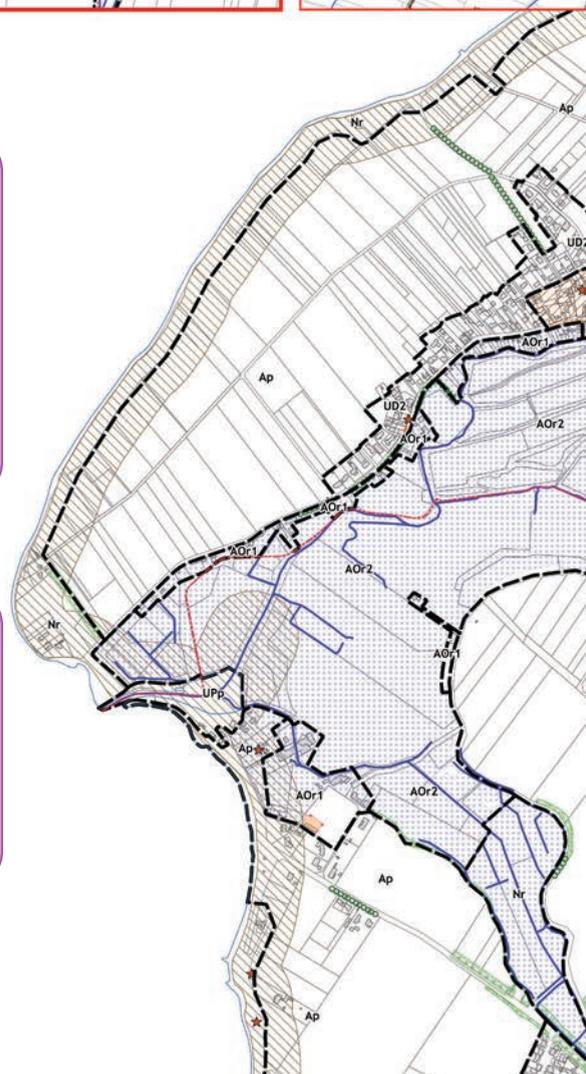
DÉPLACEMENTS

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) fait partie intégrante du PLUi : sa mise en œuvre depuis septembre 2018 a conforté et renforcé les fréquences et la durée de service de la ligne de bus desservant la commune. Il a été pris en compte dans les services des lignes structurantes dont celle desservant le parking relais des Greffières avec un service de nuit et un service le dimanche. Ces nouveaux services seront encore plus accessibles dès que la piste cyclable desservant le parking relais à partir de la commune sera réalisée (les études sont en cours). Un réseau complet de pistes cyclables sur l'ensemble de l'Agglomération rochelaise a été acté et est en cours de mise en œuvre.



QUALITÉ DE L'HABITAT

Toutes les zones à urbaniser ont fait l'objet de réflexions qui ont permis de valider des schémas d'aménagement. Ils permettent de définir des orientations prenant en compte un urbanisme qualitatif (orientations des habitations pour prendre en compte les apports naturels, gestion des eaux et des principes de stationnement...) tout en prenant en compte une inévitable densification du tissu urbain. Ces zones font l'objet d'Orientations d'Aménagement Programmées (OAP).



+ | Le PLUi est consultable à la Direction des Services Techniques (05 46 37 88 57), sur le site internet de la commune (www.nieul-sur-mer.fr) ou celui de la CdA (www.agglo-larochelle.fr).

4

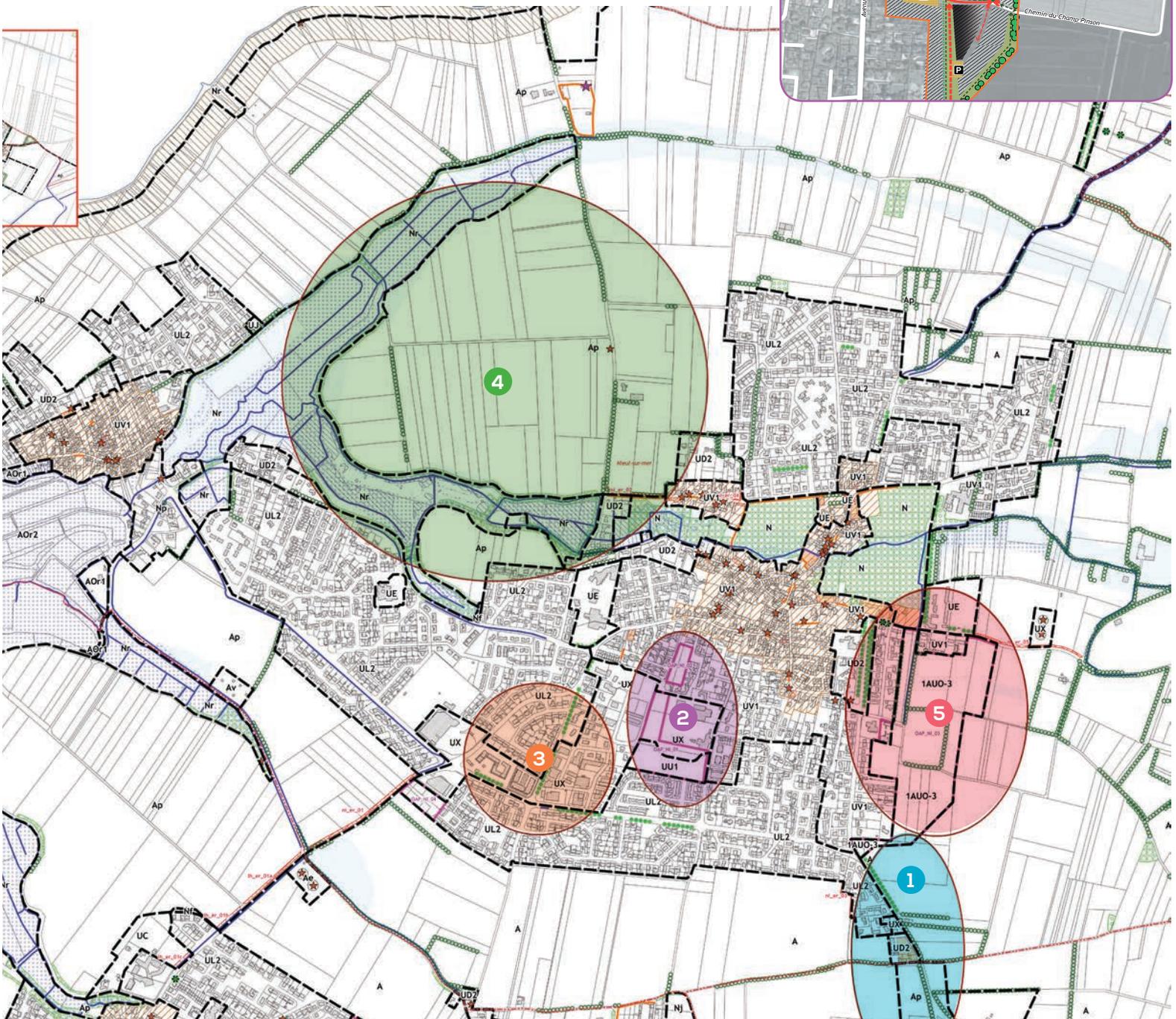
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU MONDE AGRICOLE



L'un des objectifs du PLUi est de limiter l'étalement urbain et son impact sur le monde agricole en réduisant les surfaces nouvelles à urbaniser en extension de ville. Sur Nieul, la consommation des terres agricoles a été réduite par rapport aux surfaces prévues dans l'actuel PLU. Les futurs quartiers intègrent une zone de transition entre le bâti et les espaces agricoles ; dans un souci de préservation de la biodiversité, cette interface pourra être boisée ou végétalisée pour servir de cheminement à la faune. Les couloirs écologiques existants nécessaires au maintien de la faune sauvage ainsi qu'à ses déplacements sont conservés ; des haies et des arbres remarquables également préservés. Une réflexion similaire a été réalisée sur la flore pour essayer de la ramener au centre des zones à urbaniser en créant des continuités écologiques.

LOGEMENTS POUR TOUS

Le projet de PLUi respecte et accentue les orientations du Plan Local de l'Habitat concernant les logements sociaux : la commune y affirme à nouveau le taux de 40% de logements sociaux dans chaque opération. Dans les zones faisant l'objet d'une OAP, en plus des logements sociaux, la réalisation d'un pourcentage de logements dits « abordables » et de fait accessibles à l'achat pour les primo-accédants a été acté, ouvrant ainsi la possibilité à de jeunes couples de venir s'installer à Nieul.





Le vrai phare du Bout du Monde

Éric Lelaurain suivi de "Yul"

ÉRIC LELAURAIN, NIEULAIS DU « BOUT DU MONDE »

Niché sur l'île des États, en Patagonie d'Argentine, le phare du bout du monde émit ses premiers signaux lumineux en 1884. En 1902, il est abandonné dans cette contrée hostile, proche du Cap Horn. Jules Verne en fit le décor de son dernier roman d'aventures. André Bronner dit Yul, marin aventurier rochelais, part à la découverte des vestiges fantômes de ce phare, en 1994. Il en relance la construction à l'identique avec un groupe de 10 passionnés. Plus qu'un phare, il devient un refuge pour les naufragés mais aussi un lien culturel entre la France et l'Argentine.

En mars 2019, l'équipe est repartie pour moderniser l'édifice. Parmi ces passionnés de la première heure, Éric Lelaurain, Nieulais, un artisan du bois, charpentier aux mains d'or. Un maître dans l'art de travailler la matière. Il est notre invité.

Comité de Rédaction : Comment êtes-vous entré dans l'aventure ?

E. Lelaurain : Je suis rentré dans l'aventure par l'intermédiaire de Pierre Fontaine. Une équipe de 10, bien soudée, avec un seul but : redonner à ce phare la lumière. Une belle histoire d'homme. Une expédition extraordinaire.

C.R : Que vous a apporté cette expérience ?

E. L : L'amitié et la solidarité entre les hommes. Mais aussi la découverte de cette terre magnifique. Les odeurs et les paysages, la faune et la flore exubérantes et pourtant une contrée inhospitalière. Une terre sauvage et préservée. Difficile la vie dans ce lieu où se passent 4 saisons en une journée ! Une découverte impressionnante.

C.R : Parlez-nous de votre intervention de mars 2019.

E. L : Nous sommes revenus sur site au printemps. Un voyage toujours long et parfois très agité. Après l'avion, 4 jours de mer pour remonter d'Ushuaia à l'île des États, navigation auprès des baleines. Notre but était la remise à neuf du système électrique, le remplacement des panneaux solaires, des batteries et surtout la lampe de la lentille et l'entretien du phare. Construction d'un support extérieur, pour accueillir les plaques commémoratives des visiteurs qui ne sont pas forcément des naufragés, et qui laissent derrière eux plaques et graffitis, pas toujours de bon goût. Monter les matériaux est un labeur harassant compte tenu de l'accès escarpé au site. Mais depuis la lumière brille de nouveau sur ce piton rocheux, tel un message de paix laissé là, par des aventuriers charentais au service des Hommes.

Remerciements : La Municipalité tient à remercier chaleureusement les membres du Conseil des Sages qui ont largement participé à la réalisation du dossier du précédent magazine. Leur contribution nous a permis de recenser les éléments du patrimoine communal et de découvrir ainsi quelques belles curiosités.

NOS HOMMAGES !

La municipalité et le groupe de travail « Fête des Arts » tiennent à rendre hommage à 3 peintres, 3 belles amies, dont les pinceaux désormais resteront muets. Orphelins comme nous du talent de ces artistes disparues.



Evelyne Vrillon de l'association Arts et Lumières, fut une artiste aux multiples facettes, dont celle originale et rare de la peinture à la cire. Lors de la fête des Arts, ses démonstrations étaient toujours très courues par le public avide de sa technique. De nombreux prix ont jalonné son parcours artistique. Une peintre à l'imaginaire fantastique.



Patricia Dupuy fut elle aussi une adhérente d'Arts et Lumières. Un joli rayon de soleil ; Une artiste sans contrainte se jouant parfois des perspectives pour mieux créer à sa guise. Un esprit libre. Le pinceau pour passeur d'émotions.

Pour **Solange Chobelet**, un membre de sa famille nous interdisant de lui rendre hommage, nous vous renvoyons à l'article qui lui fut dédié au 3^{ème} trimestre 2014, dans le magazine n°32. Un article écrit avec elle, à quatre mains, qui lui fit tant plaisir... et à nous aussi !

Nieul Détente, une association qui ne reste pas assise !



À l'origine, l'association qui voit le jour en 1977 sous l'appellation « Le Club des Blés d'Or », proposait à ses adhérents différentes activités telles que des jeux de société, du tricot et de la couture...

Le club, avec ses quarante ans d'existence, a vu passer plusieurs présidents. e.s dont Jacqueline Sirouet qui sans nul doute gardera longtemps ce bâton de maréchal avec une vingtaine d'années de présidence, puis en 2002 Marie Thérèse Renaud puis André Chapeau... En 2017 Annette Jean prend la présidence entourée de ses deux collègues, Jocelyne Gal et Janine Berton. Le club est alors renommé « Nieul Détente ».

L'association regroupe aujourd'hui environ 140 adhérents au sein de la Maison

des Associations, rue Léonce Vieljeux et offre un panel d'activités variées selon les jours de la semaine. Ainsi, en fonction des envies et des goûts de chacun, on peut s'y rendre le mardi matin pour pratiquer la marche et l'après-midi pour se détendre autour des jeux de société et activités manuelles ; le jeudi après-midi pour participer également aux jeux de société et autres activités en salle ; puis le vendredi matin pour conserver la forme physique, activité marche à nouveau sur deux parcours de 6 ou 10 kilomètres environ sur la commune et ses alentours. À tout cela viennent s'ajouter les concours interclubs de tarot entre les communes des alentours, voir, d'un plus grand rayon puisque Marans, Andilly et Charron y participent, les expositions de travaux réalisés par les membres du club, les rencontres intergénérationnelles avec les enfants de l'accueil de loisirs.

Une fois par mois, des sorties à la journée avec repas sont organisées dans un proche secteur et une fois par an, le Club propose un voyage en groupement avec d'autres associations similaires des communes voisines.

+ | Rens. Annette JEAN, 05 46 37 46 59 ou jaber29@yahoo.com

Associations : du sport ET des résultats !

Septembre est traditionnellement le moment où l'on prend les bonnes résolutions, notamment en choisissant son activité sportive pour l'année. Pour vous aider à trouver l'activité qui vous convient, voici une synthèse des résultats des associations pour l'année 2018/2019, preuve de leur dynamisme et de leur engagement. Faites votre choix !



Tennis Club Nieulais

- Championnat Femme mixte : 3^{ème} position et championnat light : 2^{ème} position
- Championnat Homme départemental : 1^{ère} position

Contact : tcn17137.president@gmail.com
www.club.fft.fr/te.nieul-sur-mer



Les archers de la Tublerie

- Pratique et participation à des tournois et rencontres de tir à l'arc traditionnel, arc de chasse, arc à poulie, tir sur cible 3D, tir du roi, arc-trap

Contact : archers.latublerie@gmail.com
www.archersdelatublerie.fr



La pétanque nieulaise

- Équipe Vétérans en championnat 2^{ème} division : 1^{ère} position, accède à la 1^{ère} division

Contact : monnier.lo@wanadoo.fr



Club pongiste nieulais

- Une qualification aux finales nationales par classement après avoir obtenu un podium au niveau départemental puis régional
- Trois classements au Critérium Fédéral (dont la 1^{ère} position)
- Deux classements au championnat de France Handisport

Contact : clubpongistenieulais@gmail.com
www.club.quomodo.com/cpn



Boxing Club

- 4 champions de France FSGT en Full Contact
- 2 champions de France FSGT en Kick Boxing
- 5 vice-champions de France (4 en Full Contact et 1 en Kick Boxing)

Contact : bcnieulais@gmail.com
www.boxingclubnieulais.fr



ASM Football

- Équipe Seniors 1 en régional 3 : 5^{ème} position sur 12
- Équipe Séniors 2 en départemental 3 : 3^{ème} position sur 12
- Équipe U17 en départemental : 6^{ème} sur 9 en 1^{ère} phase et 3^{ème} sur 6 en 2^{ème} phase
- Équipe U13 en départemental : 1^{ère} sur 9 en 1^{ère} phase et 4^{ème} sur 10 en 2^{ème} phase

Contact : maritime.assoc-portives@orange.fr

Le point sur les travaux

Conformément aux engagements pris lors du vote du budget 2019, la commune a engagé plusieurs opérations importantes de travaux dans les bâtiments et les aires de jeux ainsi que sur les voiries. Ces opérations s'ajoutent aux travaux réguliers de maintenance des bâtiments et d'entretien des voiries.



1 La restauration du portail de l'église St-Philbert avec le traitement de la façade par l'Entreprise « Les Compagnons Réunis ». L'opération a consisté à enduire les parties creuses de la Façade Ouest suite à un grattage général et à substituer les pierres fragilisées du portail pour restituer et mettre en valeur le relief remarquable de ce dernier.

2 Finalisation des travaux de couverture de l'Espace Michel Crépeau avec l'exécution de la 4^{ème} phase de remplacement des tuiles par des bacs acier performants. Ces travaux viennent clôturer le chantier engagé à l'été 2018.

3 Réalisation des travaux d'entretien préventifs et de sécurité dans les trois écoles, en particulier dans la cuisine centrale de l'école primaire Alain Devaud.

4 Réfection du terrain de boules du Parc, par un renouvellement complet de la surface et de sa couche d'assise.

5 Rénovation de l'espace Mini-Tennis - mur et sol - pour encourager les plus jeunes à la pratique de ce sport.

6 Travaux dans le stade de football pour se mettre en conformité avec l'Agenda d'Accessibilité Programmé et permettre en particulier le stationnement et l'accès aux vestiaires pour les personnes à mobilité réduite.

7 Travaux de voirie aux rues de l'Ouaille et Lauzières : remplacement des réseaux d'eau potable et d'assainissement en raison de leur vétusté, de la rue de L'Ouaille jusqu'à l'espace Michel Crépeau. Les travaux sont prévus sur trois années budgétaires et débutent en septembre 2019. La réfection de la chaussée et des trottoirs se fera en suivant chaque année.

8 Travaux d'aménagement de la rue des Grands Champs : prévus en plusieurs phases, la première comprend la réalisation d'un plateau surélevé ainsi que des trottoirs le long des habitations permettant une sécurisation des piétons et particulièrement des enfants se rendant à l'école. Elle comprend également des aménagements pour la régulation de la vitesse dans la rue.

9 Les travaux de la rue du Port, après une pause estivale, vont se poursuivre toute cette fin d'année par la reconstruction du pont puis par la fin de l'aménagement de la voirie avec une mise en service prévue mi-décembre. Ils se termineront par la repose du monument aux morts à son emplacement d'origine en début d'année 2020.

Une journée pour nettoyer la planète !

Le 21 Septembre prochain, la commune s'associe et participe au « World Cleanup Day 2019 ».

L'objectif de cette journée mondiale du nettoyage est de sensibiliser la population à la prolifération des déchets abandonnés, de provoquer une prise de conscience face à cette pollution environnementale et de changer les comportements. Le Conseil des enfants et les associations nieulaises sont associés à la préparation et au déroulement de cette journée.

Tous les habitants, petits et grands, sont conviés à participer à cette action citoyenne pilotée cette année par la Jeune Chambre Économique à l'échelle de la CdA de La Rochelle. Venez très nombreux !

+ Rens. Informations pratiques (heure et lieu de rendez-vous, matériel, zones de nettoyage et de collecte, etc..) en mairie 05 46 37 40 10, sur www.nieul-sur-mer.fr et sur la page Facebook de la commune : www.facebook.com/mairiedenieulsurmer/



S'engagent pour la Journée mondiale du nettoyage de notre planète !
Rejoignez le mouvement !

Label dans les étoiles !

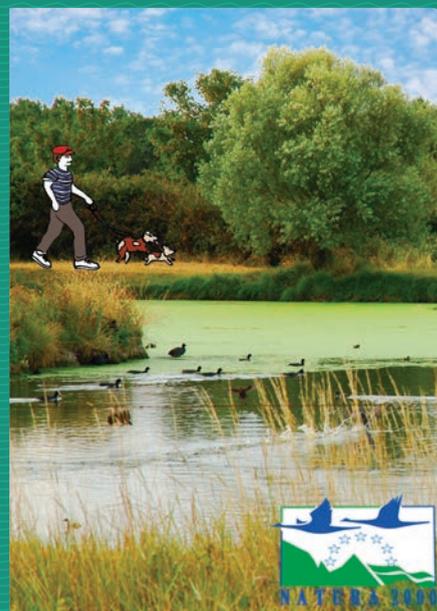


En mai 2017, la commune s'est engagée dans la démarche de protection de l'environnement nocturne en adhérant au principe de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5h30. Ce fut un premier pas. Le deuxième sera franchi d'ici à la fin de l'année par la participation au concours des « villes et villages étoilés », une façon pour la commune de s'impliquer un peu plus dans la protection et la sauvegarde du ciel nocturne et surtout de la faune et de la flore qui en dépendent. Parce qu'entre ses espaces arborés, son accès au littoral et la place importante du marais et des lagunes, la commune offre des espaces exceptionnels pour toute une faune qui a besoin de la nuit pour vivre, se nourrir, se reproduire, se reposer... et l'Homme en fait partie. Le concours devrait être ouvert sous peu. Nous vous communiquerons les résultats dans un prochain numéro.

+ Rens. mairie 05 46 37 40 10 et www.anpcen.fr

Saviez-vous que le marais est protégé ?

La commune compte environ 70 hectares de marais dont 30 hectares de marais salé à vocation ostréicole et 40 hectares de marais doux et saumâtres à vocation agricole, le marais Gâtineau. Situé aux portes de Lauzières, le marais Gâtineau fait partie du périmètre Natura 2000 du Marais Poitevin ; les plans d'eau qui le composent constituent un habitat naturel rare et menacé en Europe qu'il convient de protéger. Au cœur de ce marais, une flore et une faune fragiles vivent et se développent. C'est pour cette raison qu'un arrêté interdisant la divagation des chiens a été pris. Nous attirons donc l'attention des propriétaires de chiens sur le fait que leurs animaux doivent impérativement être tenus en laisse dans le marais afin de ne pas perturber la faune et notamment les oiseaux qui y nichent ou se reposent lors de la migration.



+ Rens. mairie 05 46 37 40 10 ou www.natura2000.fr

Restauration scolaire : la commune s'engage dans la voie des labels

Toujours soucieux de pérenniser notre politique du "bien manger, mieux manger", nous renforçons pour nos jeunes Nieulais nos actions de restauration "durable".

Nos choix d'alimentation sont basés sur des produits issus d'une agriculture raisonnée voire biologique, locale et de saison. Notre objectif de réduire au maximum le gaspillage alimentaire est quotidien, relayé auprès des enfants par nos équipes de professionnels en animation et restauration.

Afin d'être au plus près des actions à mener, les élus ont acté la labellisation de la restauration scolaire à travers l'adhésion à trois chartes :

- **la charte du CREPAQ** (Centre Ressource d'Ecologie Pédagogique de Nouvelle Aquitaine) qui nous permet d'affirmer notre engagement de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- **la charte Bleu-Blanc-Cœur** reconnue par les experts des ministères de la santé et de l'agriculture, est engagée dans une démarche d'amélioration de la teneur nutritionnelle de notre alimentation (filière courte, respect des élevages et de la biodiversité).

• **la charte AGORES** dont l'objectif est de "proposer une restauration territoriale moderne, citoyenne et de qualité au plus grand nombre".

Nous réaffirmons par ces adhésions notre volonté de reconnaître à la restauration scolaire son statut de service public, d'apporter à nos équipes des outils de formation et d'échanges avec des réseaux de professionnels, enfin de perpétuer notre démarche forte d'éducation à l'alimentation centrée sur le goût et la santé.



Debout, de gauche à droite : Thomas, Raphaël, l'animateur Fabrice, Océane, Théo et Janelle. Assis : César, Kelvin et Loup.

Chantiers-Jeunes : quand les Nieulais mettent la main à la pâte

À travers une démarche de « chantiers participatifs », la Commune a souhaité développer des actions envers le public adolescent (14 - 17 ans) et offrir la possibilité à quelques Jeunes de participer à la vie communale, pour mieux en comprendre le sens, pour s'engager, pour découvrir le monde du travail, pour gagner un peu d'argent pendant les vacances. Ces "Chantiers-Jeunes" permettent ainsi aux adolescents nieulais de s'impliquer dans leur commune en éveillant chez eux une nouvelle dynamique citoyenne par la connaissance des règles et valeurs de la société.

Encadrés par des professionnels, techniciens et animateurs, huit Nieulais ont pu ainsi œuvrer, du 22 au 26 juillet, sur divers chantiers : rénovation des plaques nominatives du monument aux morts, peinture du cabanon de l'école maternelle, rénovation du fronton du terrain de tennis réservé aux enfants...

Grâce à cette première expérience en milieu professionnel, les jeunes ont ainsi découvert des savoir-être et des savoir-faire qui leur ont permis de se révéler en éco-citoyen responsable.

Bravo à tous pour leur implication, leur sérieux, en souhaitant que ce premier "Chantier-jeune" en appelle d'autres !

+ | **Rens. Service Enfance Jeunesse 05 46 37 40 10**

Concours Jeunes Talents : une soirée étonnante !

Et quels talents ! Cette année encore nos jeunes Nieulais nous ont montré l'ensemble de leurs ressources...

Danseurs, musiciens, passionnés de Rubik's Cube, seuls ou à plusieurs nos artistes en herbe ont passionné un public nombreux et un jury composé pour la première fois de professionnels des domaines artistiques : de la danse classique au rap, de Brassens à Louane, avec un clin d'œil d'Harry Potter violoncelliste, les prestations variées se sont succédées pour notre plus grand plaisir ! Bravo à tous les participants et merci aux nombreux donateurs qui ont permis le succès de cette soirée !

L'édition 2020 est prometteuse... Le concours Jeunes Talents va fêter ses 10 ans !

+ | **Rens. Service Enfance Jeunesse 05 46 37 40 10**



BON À SAVOIR

Transports collectifs : la CdA met en place une tarification sociale et solidaire



Pour permettre à chacun de se déplacer plus librement sur le réseau de transport Yélo, la Communauté d'Agglomération a mis en place une tarification sociale et solidaire calculée à partir des ressources. Ainsi, votre abonnement Yélo s'adapte à vos besoins en tenant compte de vos ressources et de votre quotient familial qui déterminent le taux de réduction tarifaire. Les réductions sont applicables à l'ensemble des membres du foyer sur la base des tarifs des abonnements « Liberté » Yélo.

+ | Rens. Yélo : 0 810 17 18 17
(service 0,06 €/min + prix appel) ou
sur <https://yelo.agglo-larochelle.fr/-/nouvelle-tarification-sociale-et-solidaire>

Centres commerciaux nieulais : domaines publics ou privés ?

La commune dispose de deux centres commerciaux, celui du « Champ Pinson » et celui des « Chênes Verts ». Dans un cas, la commune gère les voies de circulation et dans l'autre pas. Dans un cas, la commune gère les espaces publics et dans l'autre pas. Dans un cas la commune doit donner son accord pour l'occupation du domaine (par exemple pour un commerce ambulancier) et dans l'autre pas. Même si la situation n'a rien d'énigmatique, elle complique parfois la gestion des sites et suscite des questions de la part des riverains. Alors pourquoi ? La réponse est simple : depuis les récents travaux de réaménagement des voiries, le centre commercial du Champ Pinson appartient au domaine public (et donc relève de la gestion de la commune) alors que celui des Chênes Verts est resté un domaine privé (et donc la commune ne le gère pas et ne peut pas y imposer de règles de fonctionnement).

Le saviez vous ? Même sur un domaine privé, dès lors qu'il y a circulation automobile, le code de la route s'applique. Le maire est donc compétent pour y exercer son pouvoir de police général au titre de la sécurité publique.

Trois nouveaux agents au service de la commune



Depuis le 1^{er} juin, **André Avrilleau** (en haut) est venu renforcer l'équipe Bâtiment du CTM.

Alexis Cousin (au centre) et **Guillaume Follet** (en bas) ont rejoint durant l'été l'équipe des espaces verts en remplacement d'agents partis en mutation et en retraite.

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

ÉCOLOGIE ???

La Majorité actuelle, se vante d'être "écologiste" !!!!!

Comment peut on se dire écologiste, quand on est capable d'abattre 14 érables rue Coquier à Lauzières pour construire un lotissement, qui portera le nom de l'arbre !!

1 seul arbre absorbe du CO² et diminue la chaleur.

Cet endroit aurait pu être transformé en un lieu de convivialité.

Comment peut on se dire "écologiste", alors que pour construire un "éco-quartier" au Champ Pinson, on va détruire des milliers de plantes, d'arbres, d'animaux et d'insectes, pour construire 400 logements.

La Majorité a une vision très spéciale de l'écologie !!

L'opposition se lève contre la bétonisation de Nieul.

Nous sommes à votre écoute :

Philippe Durieux 06 19 32 17 70

Jacqueline Chevallier 06 30 67 49 50

Christian Tavares 06 78 43 83 18

Michel Durrant 06 32 46 78 19



MIETTES

Mardi
19 novembre
20h

Théâtre acrobatique présenté par La Coursive en partenariat avec la Mairie

Espace Michel Crépeau
Salle du phare de La Coubre

© philippe laurencin



WELCOME !

Samedi
23 novembre
20h30

Spectacle de jonglerie de comptoir de la Compagnie Tout Par Terre

Espace Michel Crépeau
Salle du phare de Cordouan

OCTOBRE

DIM. 6 OCT. de 8h à 17h

Bourse aux vêtements

Organisée par l'association Du bonheur pour le Mali

Salle du Phare de La Coubre

6€/m linéaire, tables et chaises fournies

Petite restauration sur place

Rens : 06 19 94 28 56



LUN. 11 NOV à 11h

Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

Chants, lecture, cinéma...

Programme complet à venir

JEU. 14 NOV. à 20h

Concert Swing and Cool Jazz

En partenariat avec le conservatoire de la CdA,

dans le cadre du 15^{ème} festival d'automne

Plus d'infos à venir - Salle du phare de La Coubre

Entrée libre dans la limite des places disponibles



VEND. 15 NOV. de 14h à 18h

SAM. 16 NOV. de 10h à 17h

Journées portes ouvertes

Par l'association Nioul Détente

Exposition et vente des travaux de l'association

Maison des associations / Entrée libre



DU 21 AU 25 OCT. de 9h à 17h

Stage de football

Organisé par l'ASM

Stade de foot de Nioul-sur-Mer

Rens: 06 81 21 93 53

26 ET 27 OCT. à 14h

Conférence : l'Aunis et le Jurassique à l'âge de pierre

Organisée par l'Association d'histoire et de géographie en Pays Aunisien

Conférence/rencontre/projection de film

les deux après-midi

Salle du phare de Cordouan

Rens. 05 46 35 87 15

jldupas17@gmail.com

http://aunis-ahgpa.fr



DIM. 27 OCT. de 9h à 18h

Vide dressing solidaire

Organisé par l'association Capsul'Aventure pour une action de solidarité scolaire au Sénégal

Salle du phare de La Coubre et de Chassiron

Exposant : 10€ les 3 mètres

Renseignement et réservation au 06 82 18 71 83

capsulaventure@gmail.com



DIM. 17 NOV. à 15h



Cinéma en hiver

Les disparus de St-AGIL

de Christian Jaque

Salle du phare de Cordouan

3€ - Gratuit jusqu'à 18 ans



SAM 23 NOV. à 15h

Dictée solidaire

Organisée par l'association Pousse de Bambou

Salle du phare de Chassiron

Rens. 05 46 37 49 18

contact@poussedebambou.org



DIM 24 NOV. de 9h à 17h

Bourse aux jouets

Organisée par l'AIPE

Salle du phare de La Coubre

Plus d'information sur la page Facebook de l'AIPE

Nioul-sur-Mer



DÉCEMBRE

7 ET 8 DEC. de 15h à 15h

Téléthon

Animations en cours de programmation



7 de 10h à 19h ET 8 DEC. de 10h à 17h

Marché de Noël

Organisé par le Comité des fêtes

Inscription et renseignement : 07 68 30 79 58



MER. 11 DEC. à 14h30

Cinéma pour enfant

Titre à venir

Salle du phare de Cordouan

Entrée 3€ - Gratuit jusqu'à 18 ans



SAM. 14 DEC. à 20h30

Concert par le Duo Nougaresque

Des textes choisis et chantés par Jean-Marc Wikel

accompagné au piano par Michel Boudjema

Salle du phare de Cordouan

Entrée 3€ - Gratuit jusqu'à 18 ans



Club pongiste

Samedi 5 de 17h00 à 21h00 et dimanche

6 octobre de 9h00 - 13h00 : Championnat

de France par équipe journée 2

Samedi 19 de 17h00 à 21h00 et dimanche

20 octobre 9h00 - 13h00 : Championnat

de France par équipe journée 3

Samedi 9 de 17h00 à 21h00 et dimanche

10 novembre 9h00 - 13h00 : Championnat

de France par équipe journée 4

Samedi 16 de 17h00 à 21h00 et dimanche

17 novembre 9h00 - 13h00 : Championnat

de France par équipe journée 5

Samedi 30 novembre de 17h00 à 21h00

et dimanche 1^{er} décembre 9h00 - 13h00 :

Championnat de France par équipe journée 6

Samedi 7 de 17h00 à 21h00 et dimanche

8 décembre 9h00 - 13h00 : Championnat

de France par équipe journée 7

Salle du phare de Chauveau



Don du sang

jeudi 24 octobre et jeudi 19 décembre

de 15h30 à 19h

Espace Michel Crépeau,

Salle du Phare de La Coubre



Organisé par la municipalité.



À l'Espace Michel Crépeau, entrée libre sauf mention contraire.

+ retrouvez l'agenda complet des manifestations sur www.nieul-sur-mer.fr
+ retrouvez les manifestations municipales sur notre page Facebook

